

Etranger sans papier enfant né france

Par metju, le 09/03/2009 à 22:11

La mère e le papa ne sont pas marié, ils sont du Kosovo et sans papier, mais ils sont des jumeaux né ici en France en aout 2007

Comment faire pour avoir une régulation des papiers.

Par honoré, le 10/03/2009 à 12:34

Bonjour metju, les parents ne pourront réclamer la nationalité française des jumeaux qu'à l'age de 13 ans, le père a t'il reconnu les enfants?je peux vous aider et vous donner plus amples informations, vous pouvez m'écrire à mon email (mariage09@yahoo.fr). à bientot!